



VENTES

Honoraires de transaction

(Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 5 000 à 150 000€	7%
De 150 000 à 449 999€	6%
De 449 999 et plus	5%

Minimum de perception 5 000€

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Pour les locaux commerciaux : 8% TTC

Minimum de perception 11 000€ TTC

*Cas particulier

→ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.